



L'ANNEE VITICOLE 2008

Rapport de la station viticole cantonale

Table des matières

1. ANNEE VITICOLE	1
Conditions météorologiques et développement de la vigne	1
2. BILAN PHYTOSANITAIRE	3
3. CADASTRE VITICOLE ET EVOLUTION DE L'ENCEPAGEMENT	6
Evolution des surfaces et de l'encépagement.....	6
Reconstitutions.....	10
4. VENDANGES ET STATISTIQUES DE CONSOMMATION	12
Bilan de la récolte 2008	12
Rendement financier et frais de production	15
Blocage-financement	16
Stocks et consommation	17
Commission AOC	19

1. Année viticole

Conditions météorologiques et développement de la vigne

L'hiver 2007-2008 a été particulièrement doux, surtout durant le premier trimestre 2008 où des records de douceur ont été battus (janvier + 3°C par rapport à la norme, février + 2.3°C). A noter également un ensoleillement exceptionnel durant les deux premiers mois de l'année, accompagné d'un déficit en eau marqué en février où il n'est tombé que 27 mm de précipitations contre 70 en temps normal.

Le mois de mars fut caractérisé par un temps maussade. Avril fut quant à lui relativement humide et peu ensoleillé. Les températures furent dans les normes, mais bien plus basses qu'en avril 2007, où nous avons eu 14.5°C de température moyenne. La première quinzaine de mai fut marquée par un climat sec et très doux.

Un temps changeant s'installa ensuite durant tout l'été, alternant entre périodes chaudes et sèches, et périodes humides avec des orages parfois violents. Malgré le sentiment d'été mitigé, ce dernier a tout de même été plus chaud que la norme et meilleur qu'en 2007.

Les orages estivaux passés, dès le 15 septembre un régime de bise se mit en place pour le plus grand bonheur des vigneron. Cette tendance à un temps plutôt sec et frais se poursuivit jusqu'à mi-octobre, permettant de vendanger la majeure partie du vignoble dans de très bonnes conditions.

Un débourrement plutôt tardif

La vigne ne débourra que le 26 avril, plaçant 2008 parmi les années les plus tardives de cette décennie. Le climat ne devint réellement printanier qu'à partir du 24 avril, alors qu'au début du même mois on enregistrait encore, ça et là, des températures négatives au petit matin.

Le mois de mai, très doux et relativement peu arrosé, permit à la vigne de rattraper son retard. Le mildiou fit une apparition musclée au début juin, se fixant directement sur grappes dans les parcelles les plus fortement attaquées, détruisant du même coup une partie de la récolte. Il fut par endroit très difficile à stopper et obligea de nombreux vigneron à resserrer les intervalles entre les traitements. La situation resta assez tendue jusqu'au début août.

Une floraison difficile

Les toutes premières fleurs furent observées sur Pinot noir le 14 juin en pleine vigne, mais le bref retour du froid survenu le 12 juin ralentit considérablement la floraison, provoquant par endroit une importante coulure. La pleine floraison ne fut atteinte que le 20 juin sur le Pinot noir et 3 jours plus tard sur Chasselas. Par rapport à la moyenne des 10 dernières années, 2008 accusait à cette période, une petite semaine de retard.

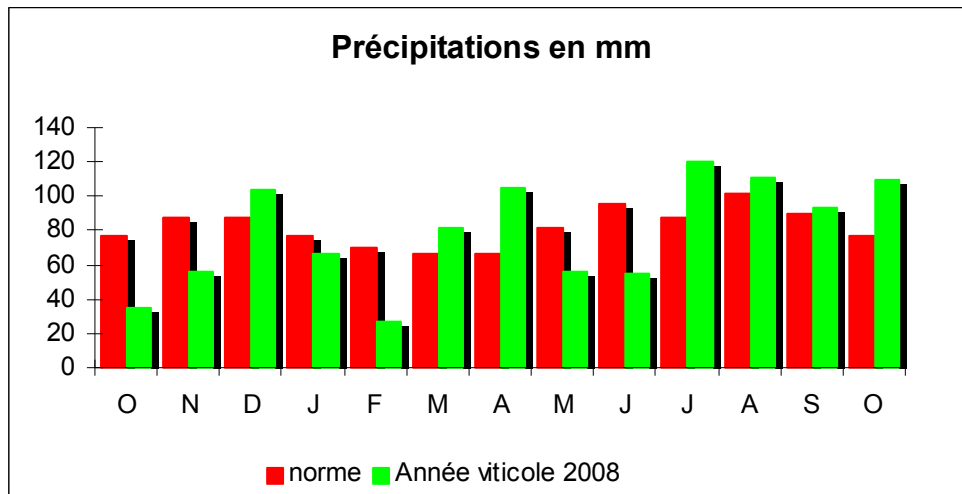
Un été orageux

Juillet et août furent bien arrosés par une série d'orages, parfois accompagnés de grêle. Ce fléau climatique toucha le vignoble neuchâtelois à plusieurs reprises mais se fut surtout les orages du 3 juillet puis du 1^{er} août qui causèrent le plus de dégâts. On nota jusqu'à 50% de grains touchés dans certaines parcelles du centre du vignoble et de la région de l'Entre-deux lacs. Heureusement, à ce stade les grains n'étaient pas encore chargés en sucre et la cicatrisation se fit assez rapidement sans provoquer d'attaques précoces de Botrytis Cinerea.

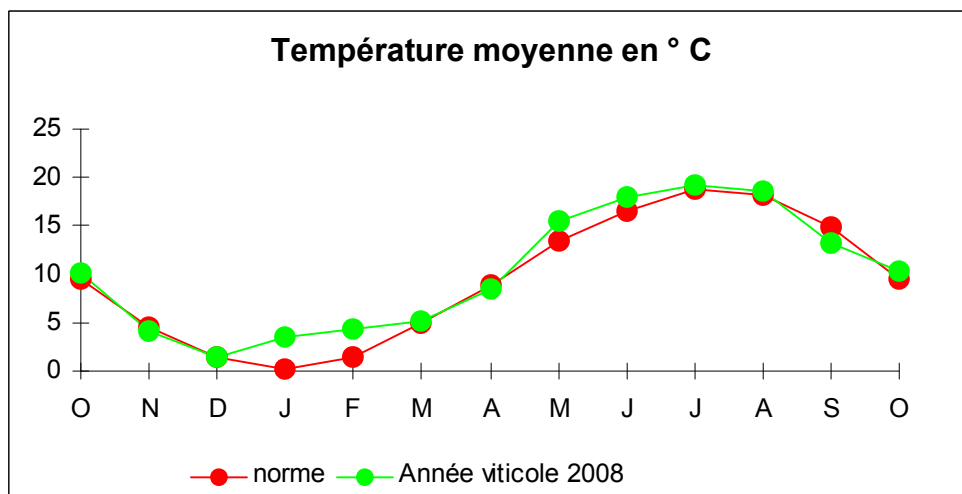
Les premiers grains vérés sur Pinot noir, ont été observés le 11 août dans les secteurs les plus précoces. Le stade mi-véraison fut atteint le 19 août dans la majorité des secteurs, laissant présager d'une date probable de début des vendanges située aux alentours du 6 octobre. Les premières estimations effectuées le 9 septembre, nous laissaient entrevoir une récolte normale en terme de quantité. En effet, même si une coulure plus ou moins importante avait fortement diminué le nombre de grains, ces derniers étaient de belle taille, bien au-dessus des standards habituels.

Malgré un mildiou quasi omniprésent et deux grosses chutes de grêle, l'état sanitaire général du vignoble est resté bon jusqu'aux vendanges. Cela n'aurait probablement pas été le cas si nous n'avions pas eu cette période de bise qui s'installa sur le pays à la mi-septembre, pour ne nous quitter qu'au début octobre. Ce climat sec accompagné de nuits fraîches, aura à coup sûr grandement participé à la finesse aromatique des vins du millésime 2008.

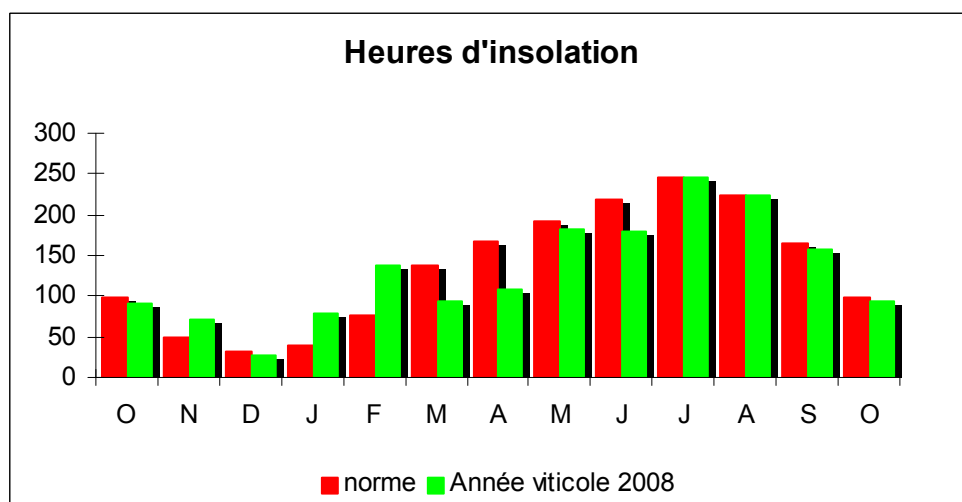
Les premiers coups de sécateurs ont finalement été donnés le 3 octobre. Après une série d'années précoces, nous revenons donc à une date de vendanges située dans la norme (données météo 2008: source Meteosuisse).



Précipitations d'octobre 2007 à octobre 2008



Températures moyennes d'octobre 2007 à octobre 2008



Ensoleillement d'octobre 2007 à octobre 2008

Année	Pointe verte	Floraison Pinot	Floraison Chasselas	Vendanges (date moyenne du début des vendanges)
1998	20 avril	10 juin	18 juin	28 septembre
1999	15 avril	17 juin	24 juin	5 octobre
2000	20 avril	11 juin	16 juin	25 septembre
2001	17 avril	17 juin	23 juin	8 octobre
2002	15 avril	16 juin	23 juin	2 octobre
2003	7 avril	2 juin	7 juin	9 septembre
2004	21 avril	23 juin	29 juin	8 octobre
2005	15 avril	20 juin	25 juin	26 septembre
2006	24 avril	20 juin	24 juin	2 octobre
2007	12 avril	31 mai	4 juin	15 septembre
2008	26 avril	20 juin	23 juin	6 octobre

2. Bilan phytosanitaire

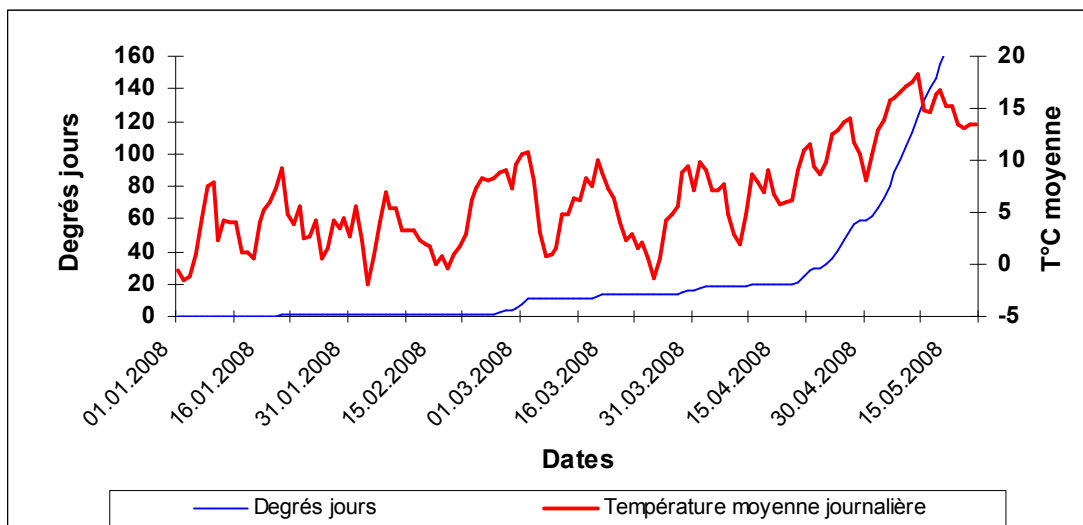
2.1 Mildiou

La maturité des œufs d'hiver a été atteinte le 14 mai dans la majorité des secteurs (sauf à Cressier). Les appareils de mesure de la région (stations agro-météorologiques) ont détecté l'infection primaire aux dates suivantes:

- Cressier le 11 mai
- Auvernier et Praz le 16 mai
- Gorgier le 18 mai

Les toutes premières tâches d'huile ont été découvertes le 27 mai à Praz (FR) puis dans le secteur de la Béroche le 30 mai. Les températures douces accompagnées d'une humidité constante ont ensuite favorisé les repiquages, principalement sur grappes. Selon les parchets et la qualité d'application des traitements (date et matière active utilisée), une partie de la récolte a ainsi été détruite avant même la floraison. Les 4 appareils de prévision de la région ont détecté entre 41 et 59 infections durant la période de protection phytosanitaire (depuis l'infection primaire jusqu'à la mi-août), signe d'une pression fongique soutenue. Les bas de coteaux et rives du lac ont été le plus durement touchés. Il est à noter également le niveau élevé des attaques dans les secteurs traités à l'hélicoptère. Cela démontre une fois de plus la nécessité, en cas de forte pression, de compléter les traitements par voies aériennes par des applications au sol (atomiseur ou chenillette).

Courbe des degrés jour en base 8, selon la station officielle de MétéoSuisse basée à Neuchâtel



2.2 Oïdium

Cette année encore, du fait de conditions météorologiques plutôt favorables au mildiou, l'oïdium est resté très discret. Aucun foyer n'a été signalé.

2.3 Botrytis

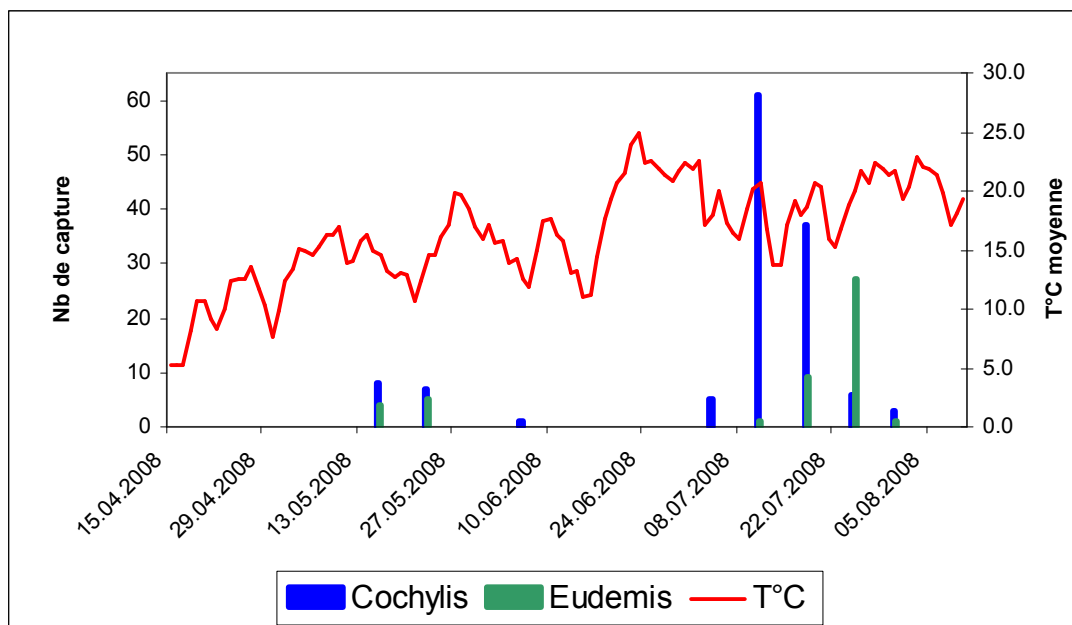
La période de bise, que nous avons eu avant vendanges, a grandement contribué à l'absence quasi totale de pourriture grise cette année. L'état sanitaire du raisin récolté a été en effet parfait.

Notons que l'utilisation de plus en plus généralisée de l'effeuillage mécanique, contribue également à limiter grandement l'impact de ce champignon sur la récolte.

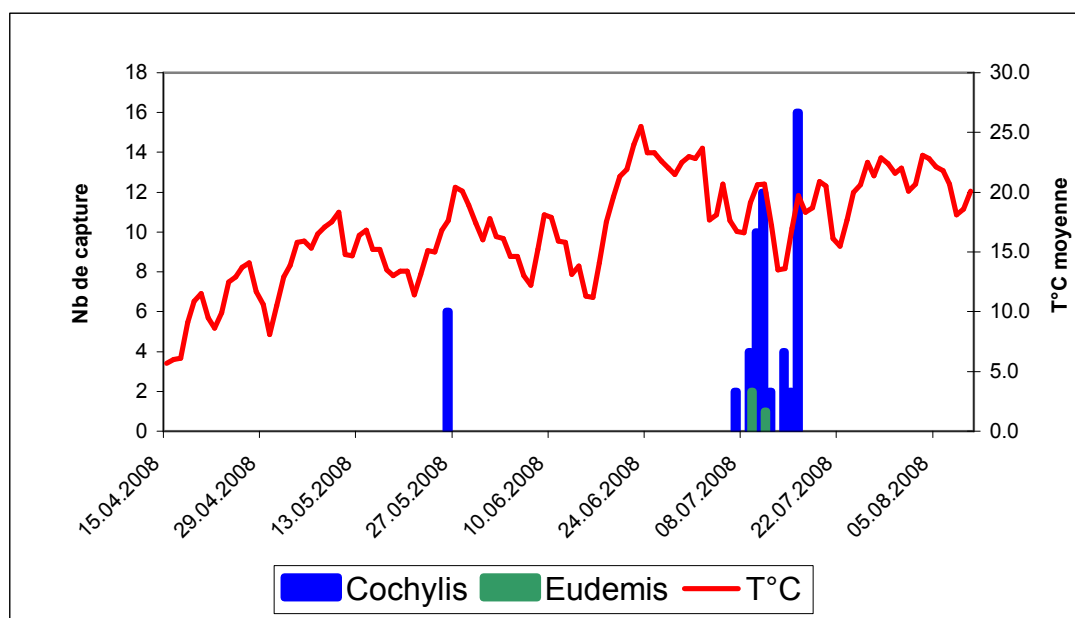
2.4 Vers de la grappe (*E. ambiguella* et *L. botrana*)

L'intensité des vols de *Cochylis* et *Eudemis* a été très faible durant la première génération. Lors des comptages de 1^{ère} génération, des larves furent trouvées uniquement sur le vignoble de Fresens (18% d'occupation, secteur hors confusion) ainsi qu'à Cortailod au lieu-dit les Gravières (0,5% d'occupation, secteur sous confusion).

Contrairement à ce que pouvait laisser croire le faible niveau des populations de première génération, les vols de seconde génération ont été relativement importants. Les comptages effectués en seconde génération n'ont cependant pas fait apparaître des taux d'occupation supérieurs à 1%.



Courbes de vol 1^{ère} et 2^{ème} génération, piège de Cressier



Courbes de vol 1^{ère} et 2^{ème} génération, piège de Colombier

Indications pour les traitements insecticides préventifs en 2^{ème} génération

	Période d'application	Efficacité
Insegar DG^â	Dès à présent, à répéter 10 à 12 jours après	ovicide stricte
Insegar DG^â + BT	à partir du 11 juillet	ovicide + jeunes larves
BT	à partir du 11 juillet à répéter 12 jours après pour une efficacité optimale	jeunes larves
Mimic^â	à partir du 11 juillet	jeunes larves
Prodigy^â	à partir du 11 juillet	ovicide + jeunes larves
Steward^â	à partir du 11 juillet, à répéter 12 jours après en cas de prolongement du vol	jeunes larves
Audienz^â	à partir du 11 juillet, à répéter 12 jours après en cas de prolongement du vol	jeunes larves

NB: Les dates indiquées ci-dessus correspondent au début de la période optimale de traitement. Le délai d'application à partir de cette date est d'environ 4 à 5 jours. Bien entendu l'application sera adaptée en fonction des conditions météorologiques et des différentes situations du vignoble.

2.5 Autres ravageurs

Aucun cas d'acariose ou d'araignées rouges ne nous a été signalé cette saison. Il en a été de même pour les thrips. La cicadelle verte demeure également discrète ces dernières années. Notons par contre la constante augmentation des cas d'érinose. Les parcelles touchées les années passées ont de nouveau été attaquées cette année avec une intensité plus élevée. Malgré cela, hormis sur jeune vigne (- de 10 ans), la présence de cet acarien est tolérable. Seul un pourcentage très important de feuilles touchées peut avoir une influence néfaste sur la maturité du raisin et les mises en réserve du cep.

Plusieurs cas suspects de déformations foliaires ressemblant à une attaque de punaise verte ont été observés au Landeron. Malheureusement, les symptômes apparaissant seulement après le passage de l'insecte au printemps (jeunes larves), les piégeages de contrôle effectués en été n'ont pas permis d'identifier un éventuel ravageur. Un contrôle sera effectué dès le printemps 2009 afin de savoir si ces déformations foliaires étaient bien dues à l'insecte ou tout simplement à un stress physiologique (dégâts observés principalement sur Chasselas).

2.6 Grêle

Ce sont les orages du 3 juillet puis du 1^{er} août qui causèrent le plus de dégâts. Le soir du 3 juillet, certaines parcelles eurent jusqu'à 50% de grains touchés, principalement dans le secteur du Châtelard et de la Tuilière à Bevaix. Le même jour d'autres communes du centre du vignoble furent également touchées mais de manière moins importante. De gros dégâts furent également observés sur les communes de Cornaux et Cressier suite au passage de la colonne de grêle du 1^{er} août. La récolte fut diminuée fortement mais heureusement la cicatrization des plaies se fit rapidement sans provoquer de foyers précoces de pourriture grise. Au final on peut estimer que le rendement a été diminué de moitié sur les parcelles les plus touchées, avec un léger retard au niveau de la maturité.

3. Cadastre viticole et évolution de l'encépagement

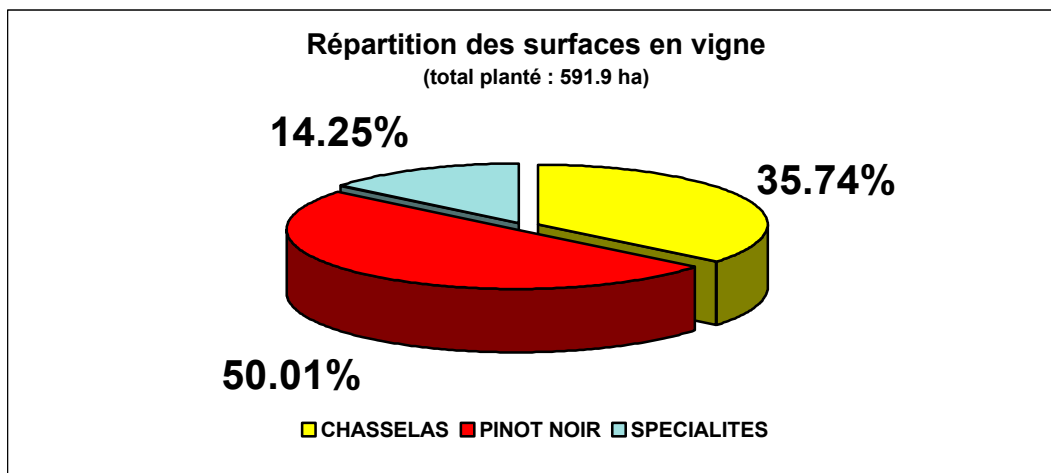
Evolution des surfaces et de l'encépagement

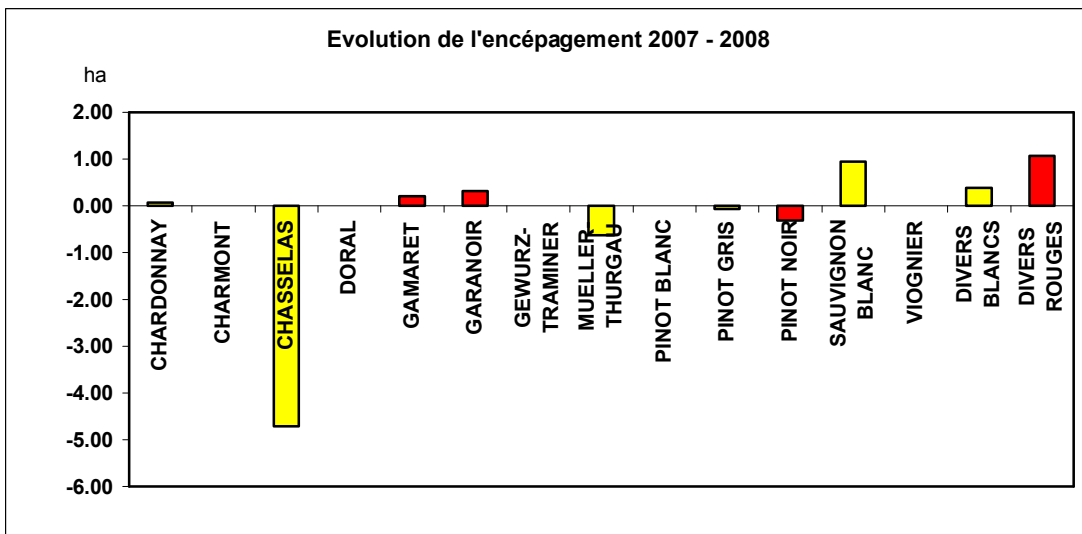
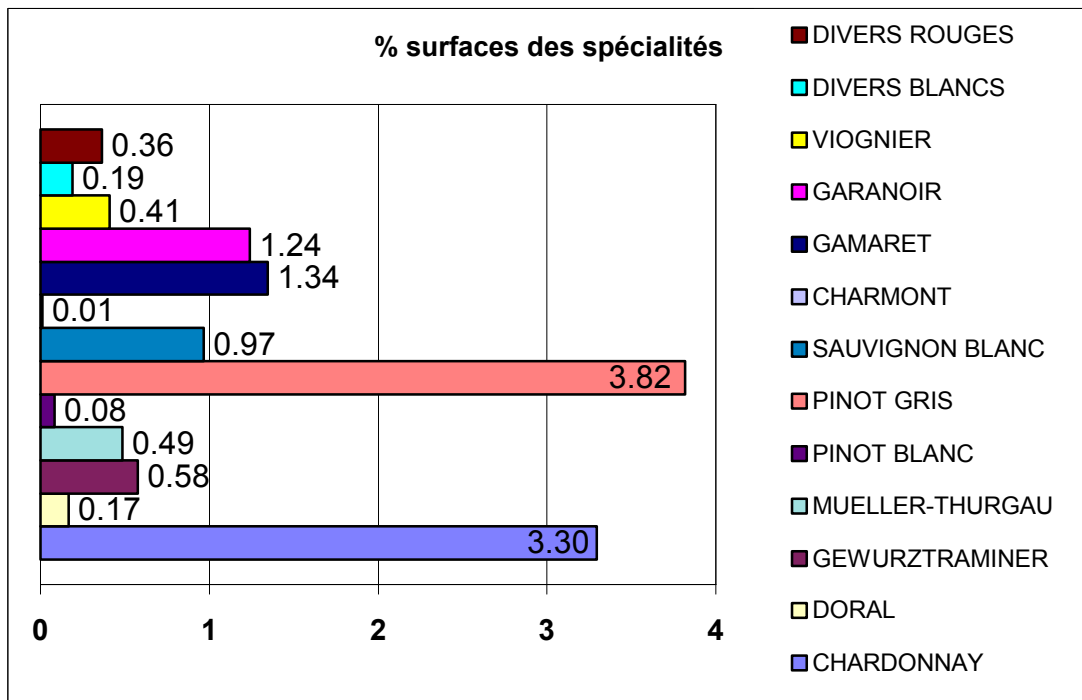
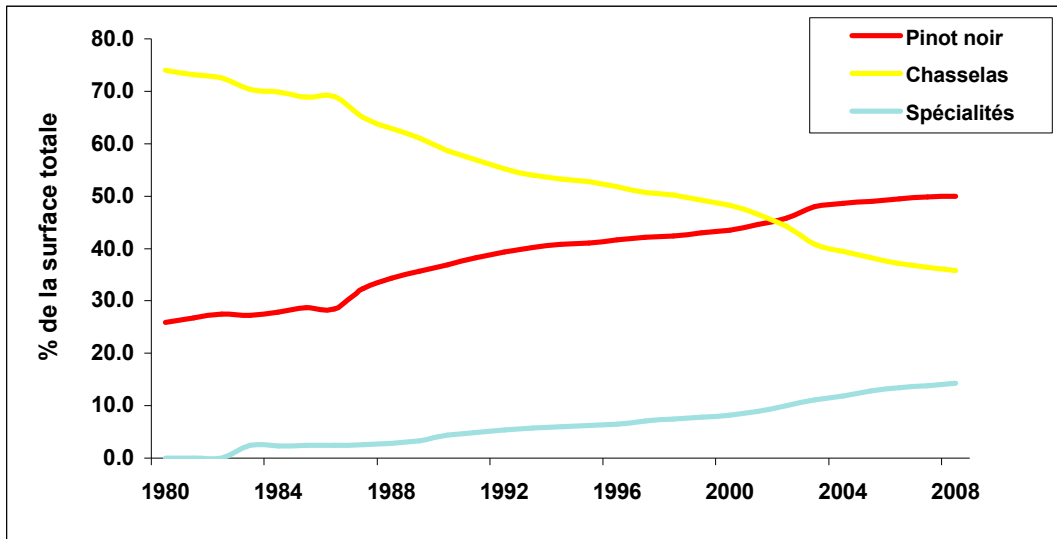
Les cépages rouges continuent leur progression

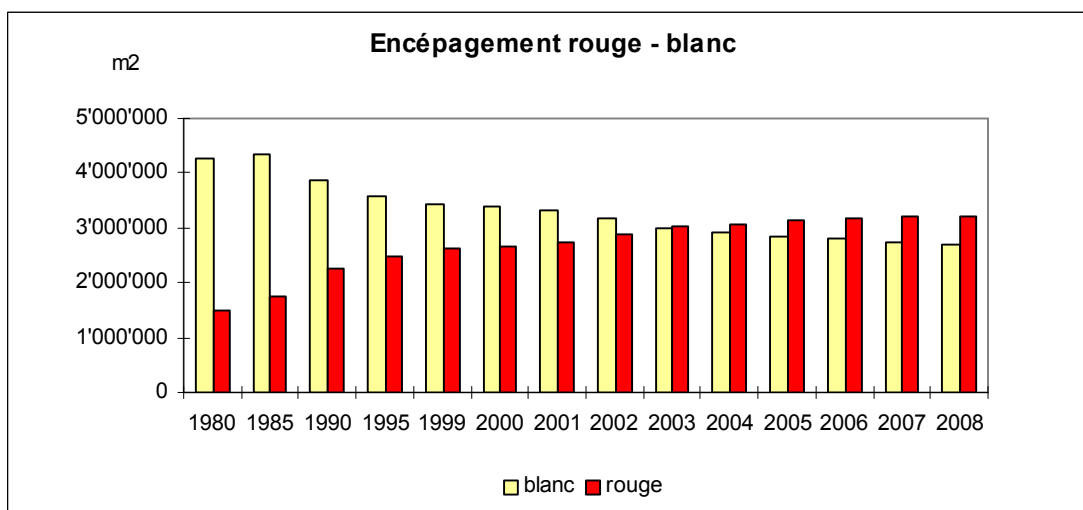
Comme beaucoup d'autres vignobles suisses, Neuchâtel subit de plus en plus la pression de l'urbanisation. Les vignobles périurbains non classés en zone viticole sont les plus durement touchés, et cette année encore, c'est près de 2 hectares de vigne qui ont été arrachés au profit de nouvelles constructions.

La vigne occupe à ce jour 596.84 hectares (dont 4.97 hectares de jachères). Les cépages rouges représentent à présent 54% de la surface viticole neuchâteloise. Leur surface continue encore de progresser (+ 2.5 hectares), de même que celle des spécialités blanches (+ 2.4 hectares).

Cette évolution de l'encépagement continue à se faire au détriment du Chasselas qui voit sa surface descendre à 211 hectares. Depuis 10 ans, cette dernière a ainsi diminué de près de 30% (304 hectares en 1998).







Encépagement par commune

Commune	Chasselas	Pinot noir	Pinot Gris	Chardonnay	Autres cépages	Total Surface
AUVERNIER	253341	344011	44472	37683	46610	726117
BEVAIX	252230	234926	19501	4773	33191	544621
BOLE	40670	71911	10616	8830	9501	141528
BOUDRY	232039	309521	16029	19710	25227	602526
COLOMBIER	183351	310152	8153	11834	91612	605102
CORCELLES-CORMONDRECHE	9650	57870	258	266	3329	71373
CORNAUX	68957	54595	3876	6261	3943	137632
CORTAILLOD	198254	254019	22680	5635	41365	521953
CRESSIER	181713	252437	11685	32140	18645	496620
FRESENS	22039	7043	0	0	2806	31888
GORGIER	213298	171332	16474	6980	29628	437712
HAUTERIVE	57057	84857	6398	5977	1547	155836
LA COUDRE	21493	16369	1602	6400	13152	59016
LE LANDERON	154535	404822	22179	31052	64619	677207
NEUCHATEL	16079	39459	8319	0	5067	68924
PESEUX	10409	6447	8263	0	0	25119
SAINT-AUBIN	16776	26417	2454	508	1481	47636
SAINT-BLAISE	83901	144293	4939	3361	5246	241740
SAUGES	66748	50296	9839	7340	15460	149683
VAUMARCUS	32595	119198	8350	6336	9564	176043
Total m²	2'115'135	2'959'975	226'087	195'086	421'993	5'918'726

Vignes plantées 5'918'726 m²
 Jachères 49'752 m²
Total 5'968'478 m²

Evolution des surfaces par commune

COMMUNE	2007	2008	Variation 07 - 08
AUVERNIER	727492	726117	-1375
BEVAIX	548199	544621	-3578
BOLE	149209	141528	-7681
BOUDRY	606332	602526	-3806
COLOMBIER	604808	605102	294
CORCELLES-CORMONDRECHE	71294	71373	79
CORNAUX	137896	137632	-264
CORTAILLOD	525020	521953	-3067
CRESSIER	496270	496620	350
FRESENS	31888	31888	0
GORGIER	438193	437712	-481
HAUTERIVE	155836	155836	0
LA COUDRE	60584	59016	-1568
LE LANDERON	679169	677657	-1512
NEUCHATEL	69374	68924	-450
PESEUX	25119	25119	0
SAINT-AUBIN	47636	47636	0
SAINT-BLAISE	245180	241740	-3440
SAUGES	150744	149683	-1061
VAUMARCUS	176043	176043	0
Total m²	5'946'286	5'918'726	-19'623

Importance relative des exploitations viticoles, en hectare par exploitation

Surface exploitée en hectare	> 30	20 à 30	10 à 20	5 à 10	4 à 5	3 à 4	2 à 3	1 à 2	< 1	total
Exploitants en 2000	1	2	8	24	15	14	16	31	397	508
Exploitants en 2001	1	2	7	27	10	16	12	32	383	490
Exploitants en 2002	1	3	8	27	14	12	26	52	331	474
Exploitants en 2003	1	3	7	29	11	10	13	32	368	474
Exploitants en 2004	1	3	7	28	12	7	16	29	363	466
Exploitants en 2005	1	4	6	26	13	8	16	25	349	448
Exploitants en 2006	1	4	7	25	14	6	18	25	340	440
Exploitants en 2007	1	4	8	23	15	5	17	24	330	427
Exploitants en 2008	1	3	9	24	14	4	19	23	318	415

Reconstitutions

Dans cinq communes (Bôle, Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel "La Coudre", Peseux et St Aubin), les surfaces en nature de vigne n'ont subi aucune modification en 2008.

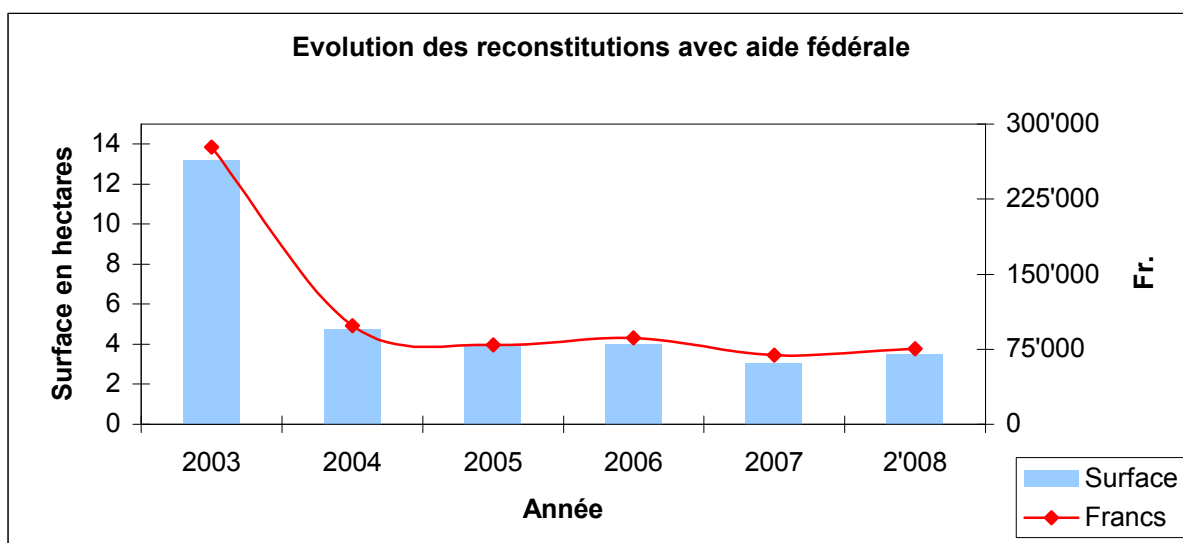
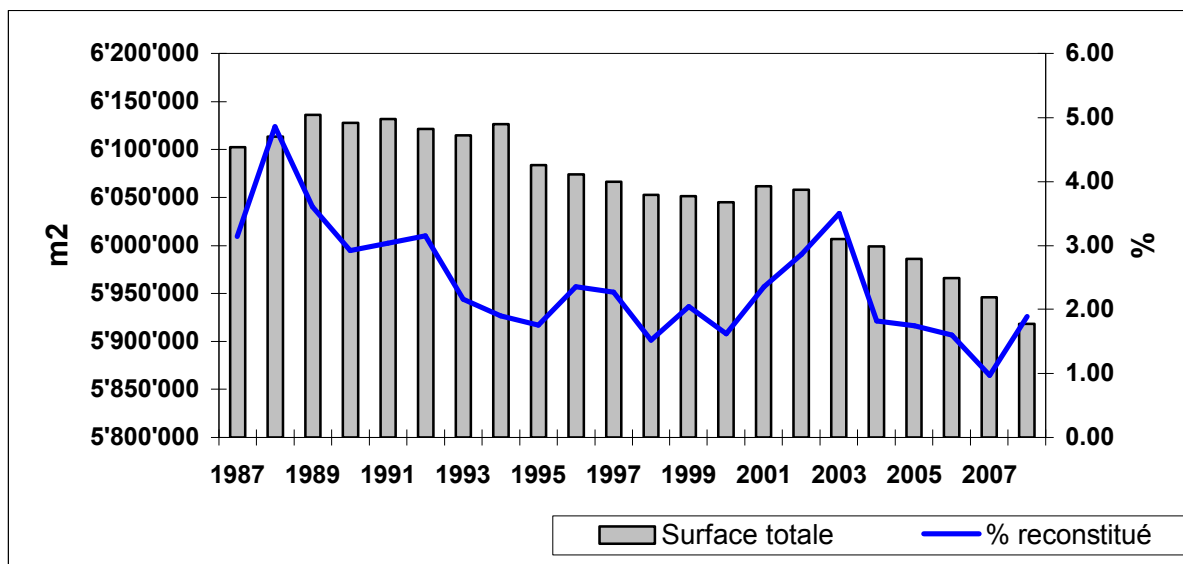
Les reconstitutions concernent 11.16 ha soit 1.9% des surfaces en production. Sur les 11.16 ha reconstitués en 2008, 3.5 ha ont bénéficié des aides fédérales à la reconversion pour un montant total de 75'407 francs. Le détail des reconstitutions par commune est exposé dans les 2 tableaux suivants (cépages AOC et cépages VDP/VDT).

Reconstitutions 2008 avec des cépages AOC (en m²)

COMMUNE	CHASSELAS	PINOT NOIR	CHARDONNAY	PINOT GRIS	GEWURZTRAMINER	SAUVIGNON	MUELLER-THURGAU	GAMARET	GARANOIR	TOTAL
AUVERNIER	0	4'532	256	4'277	0	7'724	0	0	0	16'789
BEVAIX	2'977	2'764	0	200	0	0	0	110	0	6'051
BOLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BOUDRY	1'400	9'664	0	0	0	0	0	0	0	11'064
COLOMBIER	1'662	2'250	0	0	0	0	0	0	1'118	5'030
CORCELLES-CORMONDRECHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CORNAUX	0	980	0	0	0	0	0	0	0	980
CORTAILLOD	4'348	190	0	0	0	1'660	0	736	1'970	8'904
CRESSIER	0	3'294	0	0	0	0	0	0	0	3'294
FRESENS	0	735	0	0	0	0	0	0	0	735
GORGIER	3'053	10'401	0	0	0	0	0	0	0	13'454
HAUTERIVE	1'843	0	0	0	0	0	0	0	0	1'843
LA COUDRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LE LANDERON	0	0	0	780	0	0	0	1'030	0	1'810
NEUCHATEL	0	227	0	0	0	0	0	150	112	489
PESEUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINTE-AUBIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINTE-BLAISE	5'407	3'823	918	0	0	0	0	0	0	10'148
SAUGES	1'937	740	0	0	0	0	0	0	0	2'677
VAUMARCUS	0	14'579	2'586	0	0	0	0	0	0	17'165
TOTAL	22'627	54'179	3'760	5'257	0	9'384	0	2'026	3'200	100'433

Reconstitutions 2008 avec des cépages classés en vin de pays ou vin de table (en m²)

COMMUNE	DUNKELFELDER	GALOTTA	INTERSPECIFIQUES	MERLOT	DIVERS	TOTAL
AUVERNIER	0	485	0	0	0	485
BEVAIX	0	0	0	0	0	0
BOLE	0	0	0	0	0	0
BOUDRY	0	0	0	0	0	0
COLOMBIER	0	3'300	2'500	0	0	5'800
CORCELLES-CORMONDRECHE	0	0	0	0	0	0
CORNAUX	0	0	0	0	0	0
CORTAILLOD	0	0	0	0	0	0
CRESSIER	0	0	0	0	0	0
FRESENS	0	0	0	0	0	0
GORGIER	0	0	0	0	0	0
HAUTERIVE	0	0	0	0	0	0
LA COUDRE	0	0	0	0	0	0
LE LANDERON	0	0	0	0	0	0
NEUCHATEL	0	0	0	0	0	0
PESEUX	0	0	0	0	0	0
SAINTE-AUBIN	0	0	0	0	0	0
SAINTE-BLAISE	460	0	0	0	0	460
SAUGES	0	0	0	0	0	0
VAUMARCUS	0	0	0	4'414	0	4'414
TOTAL	460	3'785	2'500	4'414	0	11'159



4. Vendanges et statistiques de consommation

(chiffres fournis par M. Treboux, SCAV)

Bilan de la récolte 2008

Après les récoltes très modestes de 2005, 2006 et 2007, la situation semble à nouveau se normaliser en 2008 avec des rendements proches des quotas autorisés.

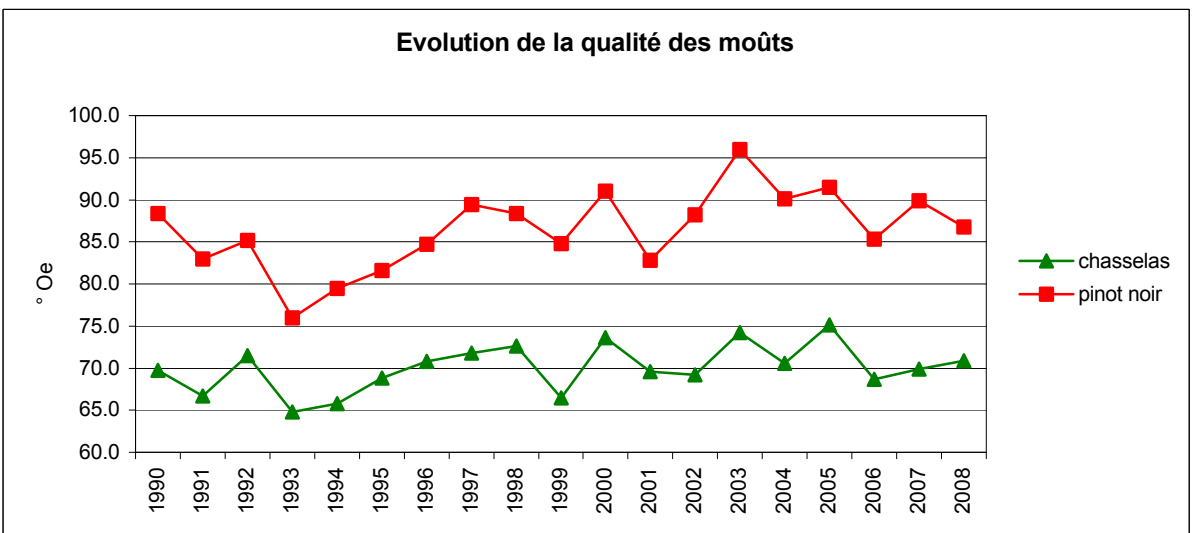
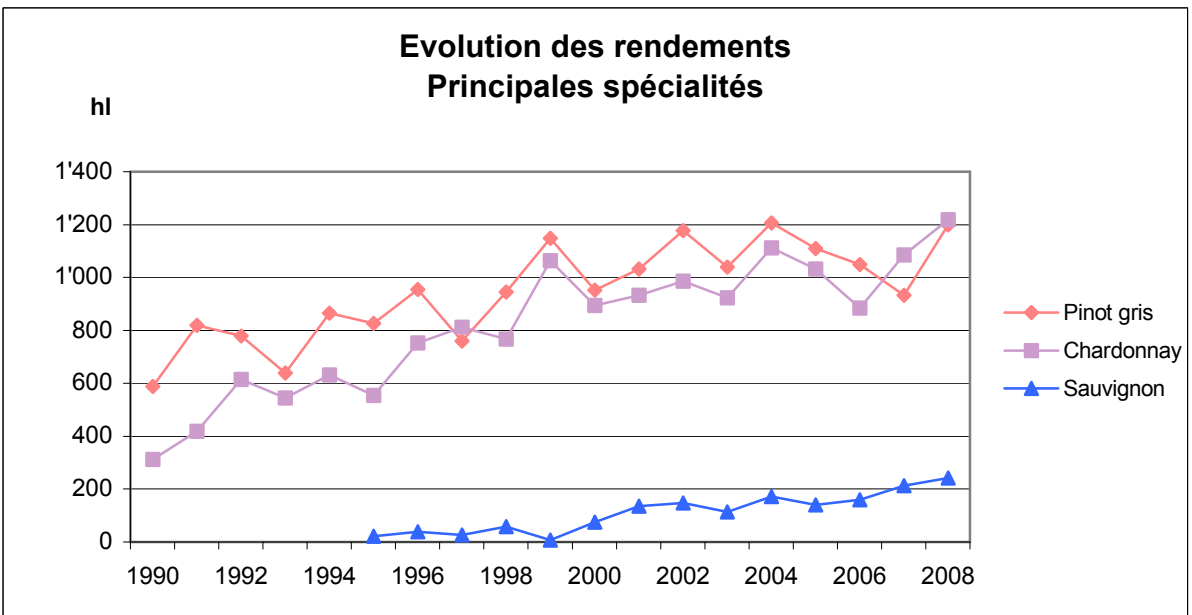
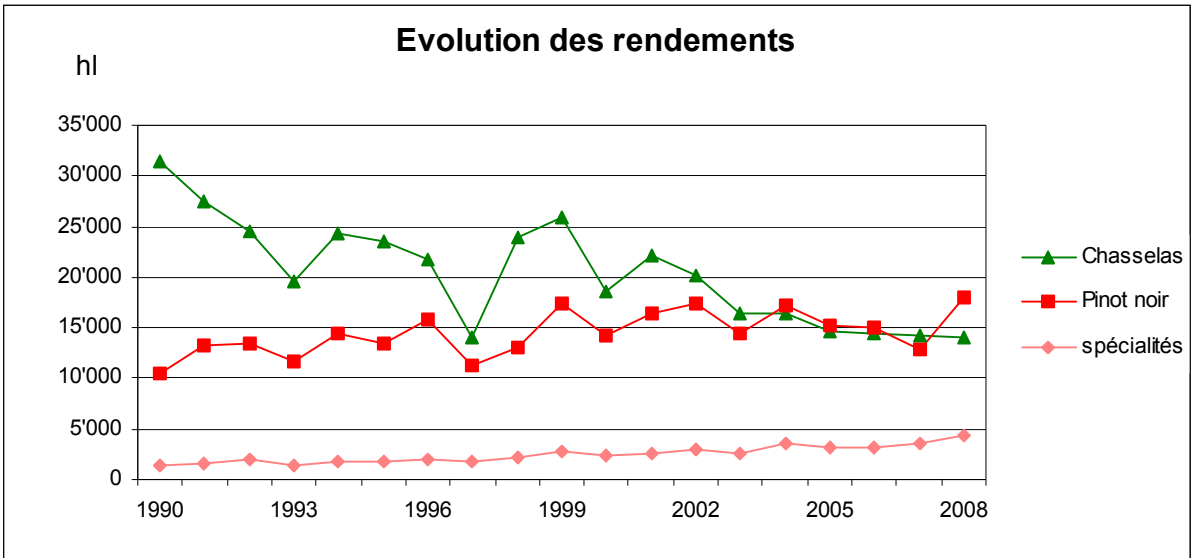
Bien que la floraison ait été parfois difficile selon les cépages et les secteurs, nous avons obtenu un rendement moyen de 824 gr/m² pour le Chasselas et 757 gr/m² pour le Pinot noir. Nous arrivons de ce fait à un rendement moyen, tous cépages confondus, de près de 765 gr/m², soit 122 grammes de plus qu'en 2007. A noter cette année, la plus grosse récolte de Pinot noir de l'histoire du canton, avec plus de 2.2 millions de kilos encavés. Ce record est dû principalement à une surface de Pinot noir en constante augmentation depuis les années 80 (nombreuses jeunes vignes qui sont entrées en production), mais aussi à des rendements proches du quota.

Malgré une météo parfois capricieuse qui nous laissait craindre pour la qualité de la vendange (phénomène de dilution), les moyennes cantonales se maintiennent à un très bon niveau avec près de 71°Oe pour le Chasselas et 87°Oe pour le Pinot noir.

Bien que moins concentré que le millésime précédent, 2008 nous offrira des vins fins avec une belle vivacité. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport du contrôle officiel de la vendange disponible sur notre site www.ne.ch/viticulture (source SCAV).

CEPAGE	m ²	% surf	kg	% kg	% Brix	° Oe	litres	kg/m ²
CHARDONNAY	195'086	3.3	152'348	3.4	20.69	86.1	121'879	0.781
CHASSELAS	2'115'585	35.7	1'744'060	38.5	17.24	70.8	1'395'248	0.824
DORAL	9'904	0.2	4'696	0.1	19.69	81.6	3'757	0.474
GEWURZTRAMINER	34'140	0.6	12'340	0.3	21.52	89.4	9'872	0.361
MUELLER- THURGAU	28'797	0.5	23'617	0.5	18.99	78.5	18'894	0.820
PINOT BLANC	4'865	0.1	1'886	0.0	19.73	81.8	1'509	0.388
PINOT GRIS	226'087	3.8	152'029	3.3	21.14	88.1	120'024	0.664
PINOT NOIR	2'959'975	50.0	2'240'190	49.5	20.86	86.8	1'792'152	0.757
SAUVIGNON BLANC	57'314	1.0	30'301	0.7	20.90	87.0	24'241	0.529
CHARMONT	712	0.01	0	0.0	0	0.0	0	0.000
GAMARET	79'563	1.34	46'586	1.0	20.91	87.0	37'269	0.586
GARANOIR	73'289	1.2	53'022	1.2	20.37	84.6	42'418	0.723
VIOGNIER	24'257	0.4	9'915	0.2	20.18	83.8	7'932	0.409
AOC	5'809'574	98.2	4'470'991	98.7	19.44	80.5	3'576'793	0.770
DIVERS BLANCS	15'472	0.26	5'467	0.1	21.37	89.1	4'374	0.353
DIVERS ROUGES	93'680	1.58	54'056	1.2	20.81	86.6	43'245	0.577
DIVERS	109'152	1.8	59'523	1.3			47'618	0.545
TOTAL	5'918'726	100.0	4'530'514	100.0			3'624'411	0.765
<i>Jachères</i>	49'752							
TOTAL	5'968'478							

	RECOLTE 2007			RECOLTE 2008			MOYENNE 91-08
	kg	kg/m ²	° Oe	kg	kg/m ²	° Oe	° Oe
CHASSELAS	1'775'232	0.821	69.9	1'744'060	0.824	70.8	70.1
PINOT NOIR	1'607'628	0.542	89.8	2'240'190	0.757	86.8	86.5
SPECIALITES	438'696	0.535		546'264	0.648		
TOTAL	3'821'555	0.643		4'528'514	0.765		

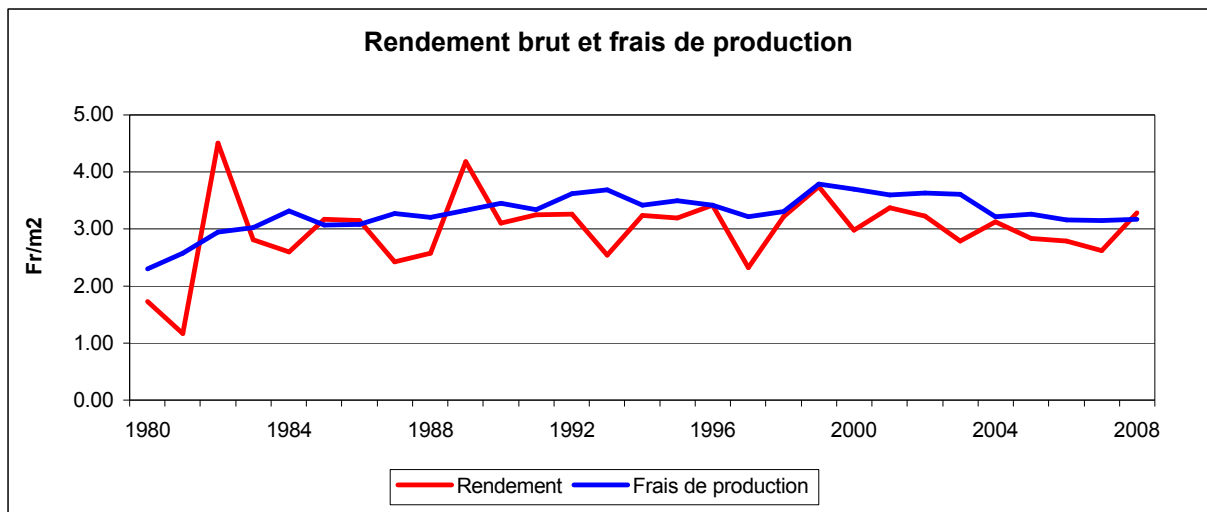
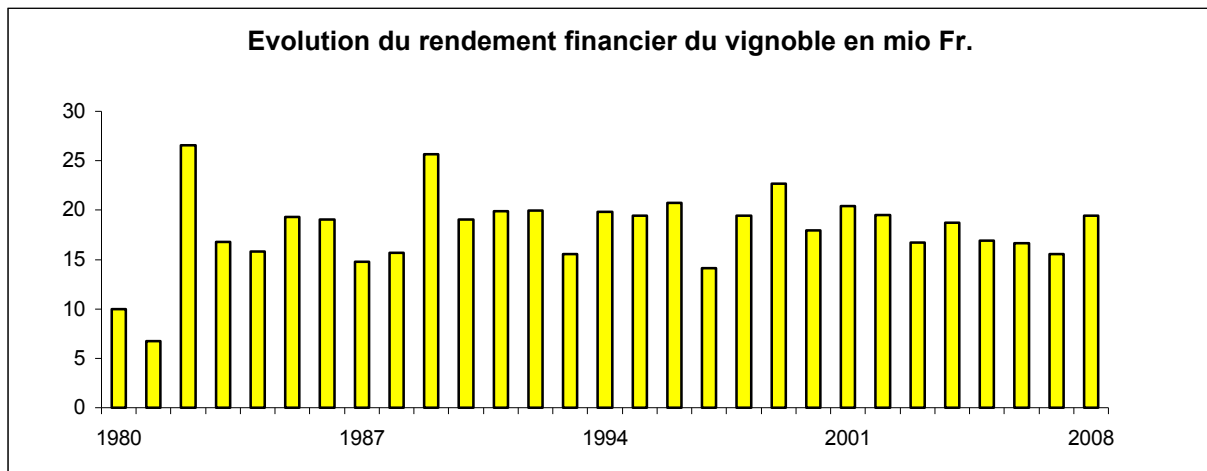


Importance relative des encavages

Volumes encavés (en kg)	> 400'000	200'000 à 400'000	100'000 à 200'000	50'000 à 100'000	10'000 à 50'000	< 10'000	Nb total
Entreprises en 2000	3	2	6	11	33	33	88
Entreprises en 2001	4	2	5	14	35	26	86
Entreprises en 2002	4	2	6	15	33	24	84
Entreprises en 2003	1	5	2	13	33	30	84
Entreprises en 2004	2	4	4	15	30	27	82
Entreprises en 2005	1	5	2	15	28	28	79
Entreprises en 2006	1	4	3	12	31	31	82
Entreprises en 2007	1	3	5	11	30	35	85
Entreprises en 2008	1	5	7	11	26	30	80

Rendement financier et frais de production

Avec 19.44 millions de francs, soit 3.28 francs par m², le rendement brut de cette année n'est que légèrement supérieur à la moyenne (Fr. 3.--) mais tout de même bien au-delà des 3 millésimes précédents où de faibles rendements avaient été enregistrés. La hausse générale des prix a influencé également les frais de production qui ont légèrement augmentés en 2008 avec 3.17 francs/m² (contre 3.14 francs/m² en 2007).



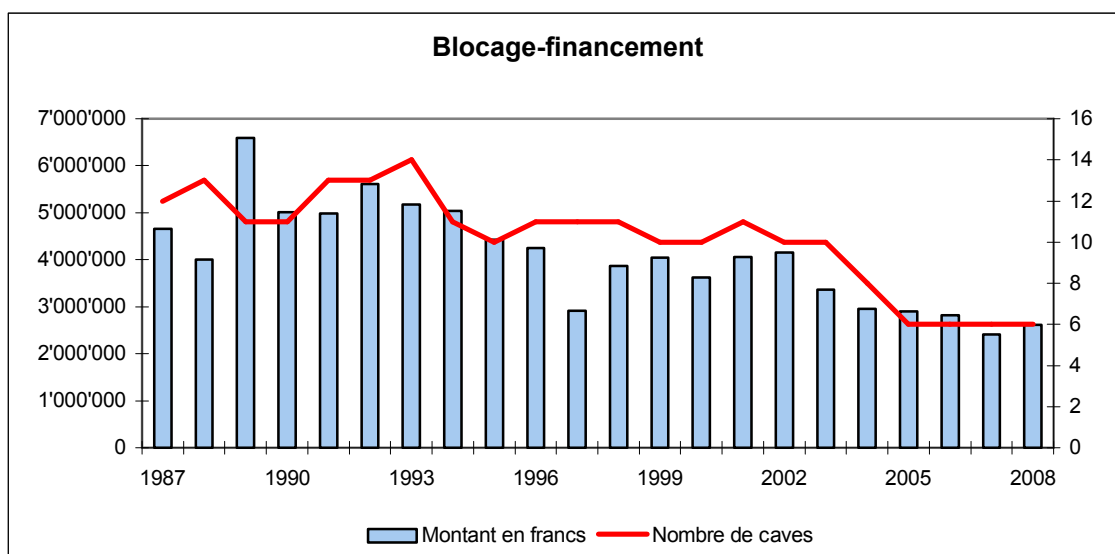
Systèmes de culture et coûts de production

Mécanisation	Mode de conduite	surfaces	coût de production/ha
		à Neuchâtel en hectares	base: enquête AGRIDEA 2007 en francs
Pas ou peu	Gobelet	3.2	46'428
	Culture étroite sur fil de fer	14.0	43'042
Chenillette	Culture étroite sur fil de fer	18.3	39'468
	Culture mi-haute	23.4	39'596
	Banquettes	32.9	40'177
Tracteur	Culture mi-haute	119.7	34'408
	Culture mi-haute (avec mécanisation des travaux de feuille)	336.7	28'234
	Culture large haute (avec mécanisation des travaux de feuille)	4.3	25'134
	Banquettes	39.3	33'106
	Coût de production moyen à Neuchâtel	591.8	31'692

Blocage-financement

Le nombre d'encaveurs ayant recourt au blocage est resté le même depuis 4 ans. Instauré par l'arrêté du Conseil d'Etat du 3 novembre 2008, il a été sollicité cette année par 6 encaveurs pour une somme bloquée totale de Fr. 2'620'000.- - représentant quelques 822'500 litres.

Les contrôles effectués en mars 2008 sur les vins du millésime 2007 ont montré que tous les vins bloqués étaient de qualité; nous n'avons eu à déplorer aucun défaut de couverture.

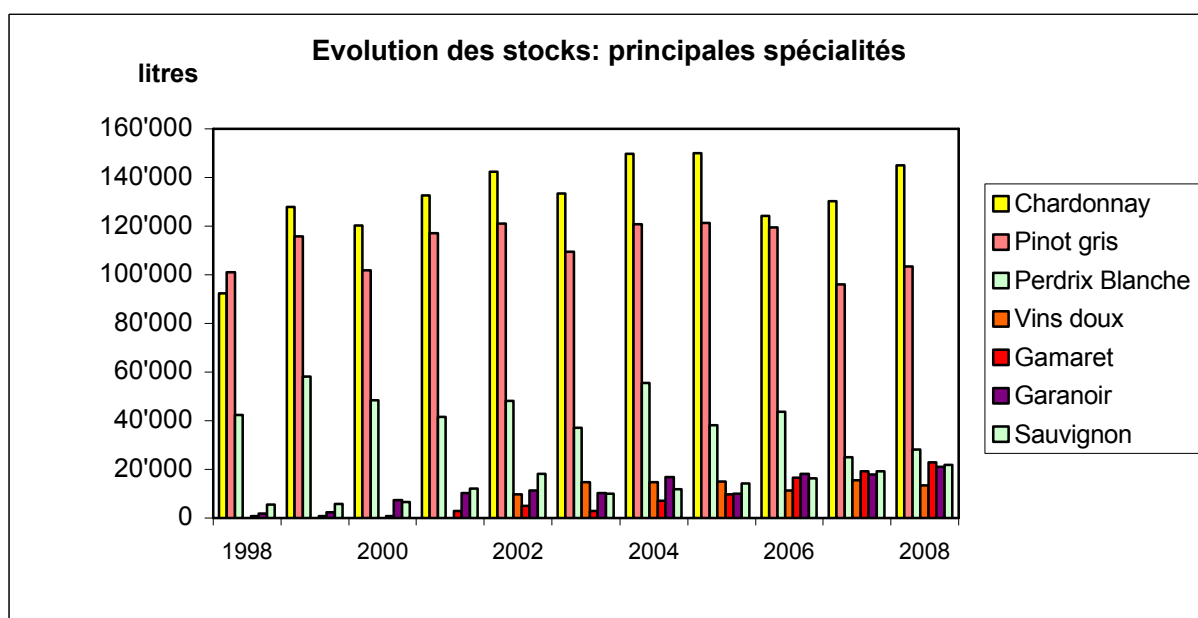
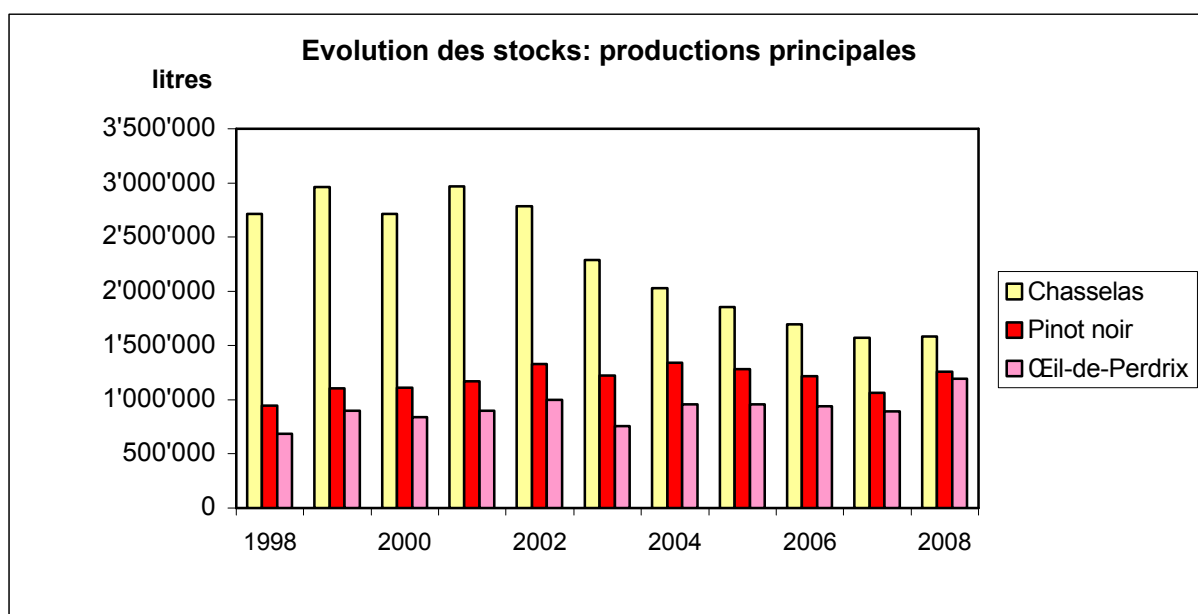


Stocks et consommation

Les stocks au 31 décembre 2008 totalisaient 4.5 millions de litres. On observe une augmentation de plus de 550'000 litres par rapport à 2007, principalement sur le cépage Pinot Noir (rouge et Œil-de-Perdrix). Les stocks de spécialités ont eux aussi, légèrement augmenté. Cette tendance à la hausse s'explique d'une part par une récolte 2008, dans l'ensemble plus généreuse que les millésimes précédents (pour le Pinot noir, récolte la plus grosse jamais enregistrée), mais aussi par une légère baisse de la consommation.

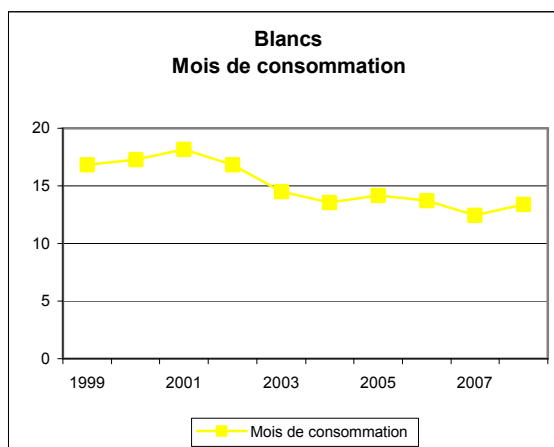
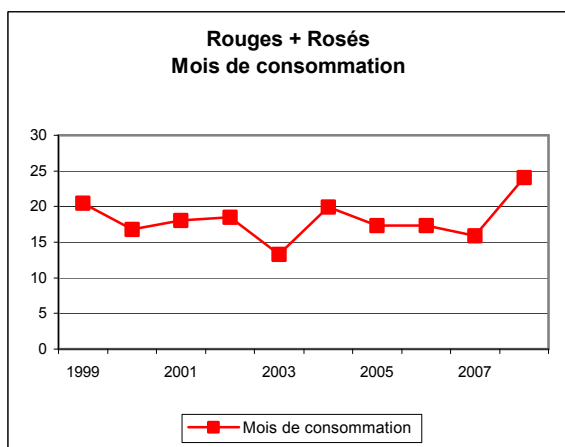
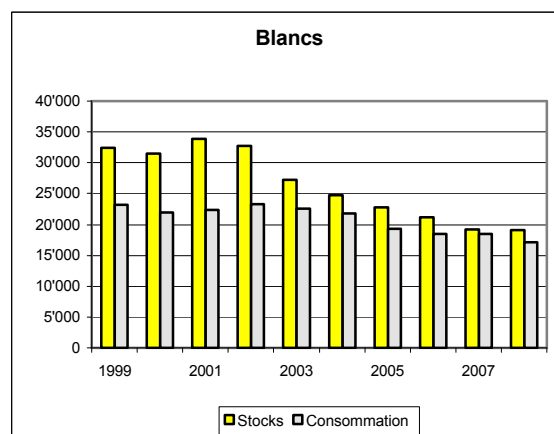
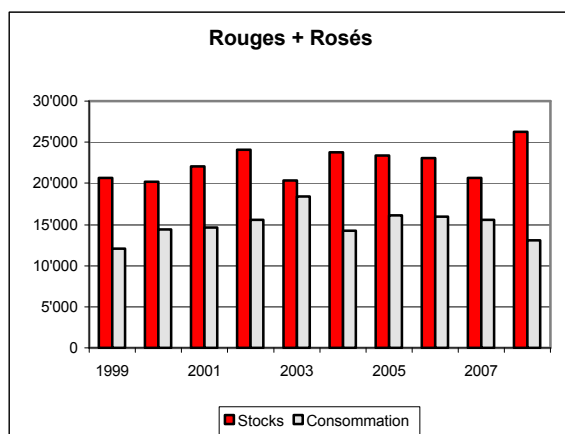
La consommation totale se monte à 13.000 hl pour les vins rouges et rosés, et environ 17.000 hl pour les cépages blancs.

Evolution des stocks au 31 décembre 2008



Consommation neuchâteloise en hl

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Rouges + rosés										
Stocks 01.01	16'735	20'631	20'200	22'049	24'063	20'347	23'729	23'341	23'092	20'648
Récolte	16'002	13'966	16'474	17'617	14'683	17'659	15'732	15'735	13'104	18'718
Disponibilités	32'738	34'597	36'674	39'666	38'746	38'006	39'461	39'076	36'196	39'366
Stocks 31.12	20'631	20'200	22'049	24'063	20'347	23'729	23'341	23'092	20'648	26'264
Consommation	12'107	14'397	14'625	15'604	18'398	14'277	16'120	15'984	15'548	13'102
Mois	20.45	16.84	18.09	18.51	13.27	19.94	17.38	17.34	15.94	24.05
Blancs										
Stocks 01.01	28'872	32'430	31'519	33'864	32'712	27'183	24'689	22'736	21'179	19'216
Récolte	26'683	20'972	24'709	22'970	18'847	19'366	17'322	16'961	16'534	17'050
moins jus de raisin	0	0	0	803	1'864	0	0	0	0	0
Disponibilités	55'555	53'402	56'228	56'031	49'695	46'549	42'011	39'697	37'713	36'266
Stocks 31.12	32'430	31'519	33'864	32'712	27'183	24'689	22'736	21'179	19'216	19'115
Consommation	23'124	21'883	22'364	23'319	22'512	21'860	19'275	18'518	18'497	17'151
Mois	16.83	17.28	18.17	16.83	14.49	13.55	14.15	13.72	12.47	13.37
Consommation totale	35'231	36'279	36'989	38'922	40'910	36'137	35'394	34'502	34'045	30'253



Consommation neuchâteloise en hectolitres

(selon statistiques fédérales cf. rapport OFAG, chiffres 2008 non parvenus)

	2000/01	2001/02	2002/03	2004	2005	2006	2007
	hl	hl	hl	hl	hl	hl	hl
Rouge	15'621	15'855	16'868	15'966	15'503	16'459	16'087
Blanc	22'079	22'876	23'462	20'986	18'897	17'645	17'465
Consommation totale	37'700	38'731	40'330	36'953	34'399	34'103	33'552

Evolution de la consommation des vins de Neuchâtel dans la consommation suisse

(selon statistiques fédérales cf. rapport OFAG inventaire CFCV sans les vigneron-encaveurs, chiffres 2008 non parvenus)

	Neuchâtel hl	Suisse hl	NE/CH %
1995/96	39'490	1'188'125	3.32
1996/97	37'692	1'206'429	3.12
1997/98	31'750	1'175'260	2.70
1998/99	35'305	1'223'924	2.88
1999/00	41'502	1'247'689	3.33
2000/01	37'700	1'214'596	3.10
2001/02	38'731	1'222'092	3.17
2002/03	40'330	1'149'253	3.51
2004	36'953	1'122'053	3.29
2005	34'399	1'022'120	3.37
2006	34'103	1'029'572	3.31
2007	33'552	1'078'401	3.11

Commission AOC

En 2008, 89 vins ont été prélevés dans 34 encavages par le service de la consommation (détail ci-dessous). Parmi tous ces échantillons, 2 vins se sont vus refuser le droit à l'appellation d'origine contrôlée. Cette année aucune dégustation d'agrément n'a dû être réalisée.

Millésime	Chasselas	Œil de Perdrix	Pinot Noir	Chardonnay	Pinot Gris	Sauvignon	Vin doux
2003			1				
2004			1				
2005			2				
2006	8	8	10	2			
2007	22	14	15	2	2	1	1
TOTAL	30	22	29	4	2	1	1

Auvernier, le 25 février 2009